

Membres en exercice : 29

Membres présents : 26

Membres votants : 29

Le 5 décembre 2023 à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 29 novembre 2023. Publication de la convocation le : 1^{er} décembre 2023

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, M. Thierry MARTIN, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Pierre-Marie BOSSER, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR

Etaient absents :

M. Michel VAN-PRAET a donné procuration à M. Michel COLLOREC
Mme Agnès CALLOU a donné procuration à Mme Martine SCUILLER
Mme Denise TAVERNIER a donné procuration à M. Michel ANSQUER

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité :

Date de publication : 12 DEC. 2023

Délibération n° 2023-161 : Convention avec le SDEF pour la pose de panneaux photovoltaïques au Théâtre Georges Madec

Rapporteur : M. Michel ANSQUER

M. Le Maire expose à l'assemblée :

Le SDEF a réalisé une étude de faisabilité sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du Théâtre Georges Madec. Le rapport de faisabilité est annexé à la présente délibération.

La pose de panneaux prendrait la forme d'un partenariat avec le SDEF et d'une convention financière.

L'engagement financier de la commune est estimé à 11 000 € et 16 200 € pour le SDEF.

Il est à noter que ce projet devra faire l'objet d'un échange avec l'Architecte des Bâtiments de France.

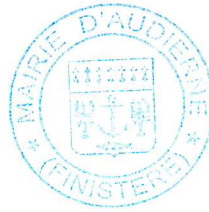
Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- Approuver le partenariat avec le SDEF portant sur la pose de panneaux photovoltaïques sur le théâtre Georges Madec ;
- Autoriser M. Le Maire à poursuivre les démarches relatives (dont signature des documents) à la mise en œuvre de ce partenariat ;
- Autoriser M. Le Maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,
Gurvan KERLOCH



Le Secrétaire de séance,
Didier LOAS

